

Procès verbal du Conseil Municipal du 06 avril 2026

La séance a été ouverte par Mme la Maire Sandrine ROUX à 20h30.

Annie PAGE est désignée secrétaire de séance. Les votes seront réalisés à main levée.

Présents : Pascal COMBRE, Grégory DESPONT, Christian CUBIZOLLES, Marie ECHAUBARD, Véronique LEBRETON, Nicolas PORTAL, Marc SABATIER, Laury THEROND

Nicolas MATHIEU absent excusé donne un pouvoir de vote à Annie PAGE

1. Validation du PV de la séance du 06/03/2026

Vote pour 11/11

Validation du PV de la séance du 20/03/2026

Vote pour 11/11

2. Affectation des résultats :

Rappel du Compte Financier Unique résultat 2025 voté le 06/03/2026 :

		Dépenses	Recettes	Résultats	Report n-1	résultats cumulés
Budget Commune	Fonctionnement	332 529,46 €	470 839,61 €	138 310,15 €	114 903,94 €	253 214,09 €
	Investissement	277 814,44 €	495 286,40 €	217 471,96 €	-84 888,61 €	132 583,35 €
Budget Assainissement	Fonctionnement	66 812,87 €	63 273,84 €	-3 539,03 €	3 736,20 €	197,17 €
	Investissement	35 270,04 €	61 182,60 €	25 912,56 €	106 416,54 €	132 329,10 €
Budget Boulangerie	Fonctionnement	1 060,26 €	3 560,64 €	2 500,38 €	1 939,24 €	4 439,62 €
	Investissement	1 942,86 €	14 960,00 €	13 017,14 €	15 502,82 €	28 519,96 €
Budget CCAS	Fonctionnement	2 544,16 €	1 633,33 €	-910,83 €	1 744,47 €	833,64 €
	Investissement					

Madame la Maire propose au conseil de voter les affectations des résultats pour les 3 budgets, de la façon suivante :

Budget principal: résultat cumulé : **+253 214,09€**

+ 100 000€ au compte 1068 Investissement Recettes

+ 153 214,09€ au compte 002 Fonctionnement Recettes

Vote pour : 11/11

Budget de l'assainissement :

Le résultat de la section de fonctionnement : **+197,17€** est affecté en recettes de fonctionnement au compte 002

Vote pour : 11/11

Budget de l'atelier Relais Boulangerie :

Le résultat de la section de fonctionnement : **4 439,62€** est affecté en recette de fonctionnement au compte 002

Vote pour : 11/11

Budget CCAS pour info :

Le résultat de clôture de l'exercice +833,64€ est affecté en totalité à la section dépenses de fonctionnement.

3. Etat des sections pour paiement des taxes foncières :

DEPENSES	Bourleyre	Fromenty	La Bretagne	La Combe	Tavernat
Charges à caractère général	66.00€	42.00€	186.00€	64,00€	84.00€

Le conseil municipal valide l'état des sections en fonctionnement dépense afin de prévoir le paiement des taxes foncières de l'année en cours.

Vote pour : 11/11

4. Subventions aux associations qui ont déposé une demande :

France Handicap : 100€ (pour 9/11 ; contre 2/11 Nicolas PORTAL, Annie PAGE)
COMITE DES FETES : 600€ (pour 11/11) Six cordes au fil de l'Allier : 500€ (pour 11/11)
Chanteuges Préservation du Patrimoine : 400€ (pour 11/11)
Association Culturelle et Sociale de Chanteuges : 600€ (10 pour / 11) et 1/11 ne prend pas part au vote : Nicolas PORTAL président de l'association)
MUSIKENJEU : 500€ : 3/11 pour : Laury THEROND, Marie C. ECHAUBARD, Nicolas PORTAL) 600€ : 8/11 pour : (Nicolas MATHIEU, Annie PAGE, Christian CUBIZOLLES, Marc SABATIER, Véronique LEBRETON, Pascal COMBRE, Grégory DESPONT, Sandrine ROUX)
Demande exceptionnelle pour le mémorial de BARD : 100€ (pour 11/11)

5. Aide au sport et à la culture pour les enfants de la commune :

Le montant des aides pour l'inscription dans les associations proposant la pratique d'activités sportives ou culturelles reste inchangé: 50€ par an et par enfant de 4 ans à la majorité. Les conditions d'octroiement restent inchangées selon la dernière délibération n°2021-09 du 18/03/2021. **Vote pour : 11/11**

Dans la même lignée d'aides à la culture, sur la proposition de Véronique LEBRETON, le conseil décide d'octroyer une aide de 15€ par famille pour l'adhésion à la médiathèque de LANGEAC. **Vote pour : 11/11**

6. Aide aux voyages scolaires et pédagogiques pour les élèves de la commune :

Le conseil municipal décide d'augmenter le forfait journalier à 10€ pour les élèves de maternelle, primaire et collège. Les conditions d'octroiement restent inchangées selon la dernière délibération n° 2020-29 du 17/07/2020. La mise en place de cette décision commencera à partir de la rentrée scolaire 2026/2027 **Vote pour : 11/11**

7. Tarifs municipaux :

Pour l'AIRES NATURELLE de la GRAVIERE et L'AIRES de CAMPING CAR de la GARE sont inchangés comme suit :

- Moins de 18 ans 1.50€ par nuit
- 18 ans et plus 2.00€ par nuit
- Garage mort 8.00€ par semaine
- Tarif spécial pour groupes et événements Conditionnés à l'autorisation de la mairie 3.00€ par participant

Vote pour : 11/11

La SALLE DES FÊTES :

Considérant les charges de chauffage par le gaz qui incombent à l'occupation de la salle des fêtes, le renouvellement du matériel qui vieillit (achat d'un réfrigérateur), Madame la Maire propose les tarifs suivants :

Propositions		VOTES POUR			
PARTICULIERS	200€ vote pour 5/11	Nicolas PORTAL, Marie C ECHAUBARD, Nicolas MATHIEU, Grégory DESPONT, Annie PAGE			
	Ou 230€ vote pour 6/11	Sandrine ROUX, Laury THEROND, Véronique LEBRETON, Pascal COMBRE, Marc SABATIER, Christian CUBIZOLLES			
Propositions		POUR	Propositions	POUR	
MARIAGE	350€	11/11	Association de la commune	Gratuit	11/11
REUNION + BUFFET (en semaine)	180€	11/11	CAUTION	400€	11/11
Association hors commune	250€	11/11	Utilisation de la VAISSELLE	30€	11/11

La SALLE des ASSOCIATIONS : Tarifs inchangés

50€ pour la ½ journée, 80€ pour une journée, jamais louée après 20h00 pour le respect des locataires de la cour de l'abbaye. **Vote pour 11/11**

L'ASSAINISSEMENT : Tarifs inchangés

	Abonnement	Prix au m3	Minimum facturé
PARTICULIERS	20€	0.60€	20 m3
AGRICULTEURS	20€	0.31€	40 m3

Le branchement reste à 500€ avec 5 m de tuyau. Au-delà, le coût de la conduite sera facturé 25€ le m linéaire.

Vote pour 11/11

8. Vote des budgets prévisionnels :

Budget commune total équilibré 1 081 894.38€

Vote pour 11/11

- en fonctionnement dépenses et recettes : 588 364.09€
- en investissement dépenses et recettes : 493 530.29€

Budget assainissement total équilibré à 261 068.80€

Vote pour 11/11

- en fonctionnement dépenses et recettes : 68 039.70€
- en investissement dépenses et recettes : 193 029.10€

Budget boulangerie total équilibré à 37 232.30€

Vote pour 11/11

- en fonctionnement dépenses et recettes : 8 712.34€
- en investissement dépenses et recettes : 28 519.96€

Budget CCAS (pour info)

- en fonctionnement dépenses et recettes : 4 433.64€

9. Revalorisation du RIFSEEP :

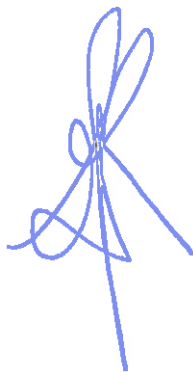
Le conseil décide de revaloriser le CI (complément indemnitaire) pour les 3 agents de la commune (*cette prime est versée en fin d'année*) soit :

Lionel MOULARD et Yves MAZARD en catégorie C de 500€ à 700€ pour 35 heures.

Evelyne SAURET catégorie B de 700€ à 900€ pour 35 heures ; *en proratisant pour 29 heures hebdomadaires soit de 580 € à 746 €.*

Il n'y a pas de questions diverses, l'ordre du jour est épuisé le conseil prend fin à 23h30.

Madame La Maire
Sandrine Roux



Secrétaire de séance
Annie PAGE



